

# CONSEIL MUNICIPAL DE VAGNEY

SEANCE DU 28 AVRIL 2014

## COMPTE RENDU

Etaient présents : Ms. HOUOT Didier, PIQUÉE Yannick, Mlle GRANDEMANGE Laure, M. PIERREL Cédric, Mme GALMICHE Mylène, Ms. VINCENT Ludovic, JOMARD Daniel, GEORGE Jean-Gérard, Mmes GRANDPERRET Annie, GRANDEMANGE Sabine, AIZIER Catherine, BLAISON Fabienne, Ms GRAVIER Jérôme, VIOLLE Cyrille, Mmes ROBERT Dorine, COLLIN Murielle, M. PERRIN Laurent, Mme LECOMTE-MARTIN Maxime, Ms ROHR Michaël, BRAUN Arthur, Mlle HARBONNET Amélie, Ms. LAMBOLEZ Gilbert, DIDIER Michel, LE NEVÉ Pascal, Mmes GIGANT Béatrice, AUBERT Emmanuelle, M. BERNARD Stéphane.

Secrétaire de séance : M. Ludovic VINCENT

Secrétaire administrative de séance : Mme TISSERAND Blandine, rédacteur territorial

### 1 – Examen du compte-rendu de la séance précédente :

En l'absence de commentaire, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au conseil d'inscrire un nouveau point à l'ordre du jour :

- Révision de la subvention exceptionnelle pour la classe découverte de la classe CM2, demande accordée à l'unanimité.

### 2 – Budget Commune

#### - **Compte administratif 2013**

Madame Laure GRANDEMANGE, adjointe aux finances présente en détail le compte administratif sections fonctionnement et investissement.

Le Conseil Municipal, après délibération et hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2013 du budget général qui se présente ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 2 788 871,86 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 3 449 746,52 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 660 874,66 €

Report de l'exercice N-1 : 236 130,40 €

Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : 897 005,06 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 1 656 094,38 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 800 144,34 €

Résultat d'investissement de l'exercice : - 855 950,04 €

Report de l'exercice N-1 : 909 761,13 €

Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 53 811,09 €

- **Affectation du résultat 2013**

Le Conseil Municipal, prenant en considération le résultat de fonctionnement 2013, affecte celui-ci ainsi qu'il suit :

RI/1068 = 897 005,06 €

RI/001 = 53 811,09 €

- **Compte de gestion 2013**

Le Conseil municipal valide à l'unanimité les chiffres du compte de gestion de l'exercice 2013, présentés par la Trésorerie rigoureusement équivalents à ceux du compte administratif 2013.

- **Budget 2014**

Monsieur Daniel JOMARD, conseiller délégué aux finances présente le budget en précisant que sa construction a été faite dans un délai très court, avec des moyens informatiques nouveaux et remercie le personnel pour son aide précieuse.

Ce budget repose essentiellement sur des dépenses de travaux engagés par l'ancienne équipe municipale et des dépenses de charges de fonctionnement obligatoires.

Des travaux sont reportés à 2015 (toiture de l'école des perce neige où un diagnostic sera fait au préalable, réfection du pont de la rue du moulin).

Le projet de réaménagement d'un logement 12 chemin du Daval en logement de secours est quant à lui annulé (un logement actuellement occupé par la communauté de communes Terre de Granite sera affecté en logement de secours au départ de celle-ci pour le Syndicat).

Il indique également, qu'après renseignement pris auprès de l'association des maires, une somme de 45 000 € sera affectée au budget assainissement pour financer des travaux à la station d'épuration et à la maison de retraite (pompe de relevage).

Monsieur Stéphane BERNARD marque son désaccord sur ce principe de subvention en précisant que le budget principal ne doit pas abonder un budget annexe. Les utilisateurs du service assainissement doivent contribuer au financement de son budget.

Monsieur JOMARD précise que l'article L 2224-2 du code général des collectivités territoriales le permet.

M. le Maire précise que son souhait et celui de son équipe est de ne pas augmenter la taxe d'assainissement et de ne pas recourir à l'emprunt.

Le budget général 2014 se décompose ainsi qu'il suit :

Fonctionnement : équilibre à 3 248 215 €

Investissement : équilibre à 2 181 210 €

Le Conseil Municipal, Après délibération, adopte le budget général 2014  
Par 21 voix pour et 6 contre.

Monsieur le Conseiller Délégué aux finances indique également qu'au vu de l'état de la dette de la commune, un travail sera fait pour renégocier les emprunts.

#### - **Vote des Taux d'imposition**

Le Conseil Municipal suit les propositions présentées par le Conseiller délégué aux finances à savoir :

Taxe d'habitation : 18,10 %

Taxe sur le foncier bâti : 12,61 %

Taxe sur le foncier non bâti : 27,17 %

Contribution foncière des entreprises : 17,51 %

Monsieur JOMARD, rappelle que ces taux ont pour incidence de ne pas augmenter l'impôt.

Taux votés à l'unanimité.

### **3 – Budget eau**

#### - **Compte administratif**

Madame Laure GRANDEMANGE, adjointe aux finances, présente les résultats de la gestion 2013 du service de l'eau. Après avoir entendu ses explications et après délibération, le Conseil Municipal hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2013 du budget de l'eau qui se présente ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 214 964,91 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 211 874,08 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : - 3 090,83 €

Report de l'exercice N-1: 38 406,67

Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : 35 315,84 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 53 046,65 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 83 160,76 €

Résultat d'investissement de l'exercice : 30 114,11 €

Report de l'exercice N-1 : - 6 004,10 €

Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 24 110,01 €

#### - **Affectation du résultat 2013**

Le Conseil Municipal, prenant en considération le résultat de fonctionnement 2013, affecte celui-ci ainsi qu'il suit :

RI/1068 = 35 315,84 €

RI/001 = 24 110,01 €

- **Compte de gestion 2013**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les chiffres du compte de gestion de l'exercice 2013, présentés par la Trésorerie rigoureusement équivalents à ceux du compte administratif 2013.

- **Budget 2014**

Monsieur JOMARD conseiller délégué aux finances présente le budget de l'eau.

Monsieur BERNARD fait remarquer qu'à terme une réflexion s'imposera sur le tarif de l'eau pour pallier aux investissements.

Le Conseil après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget de l'eau 2014 qui se décompose ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : équilibre à 287 700,00 €

Section d'investissement : équilibre à 125 825,00 €

**4 – Budget assainissement**

- **Compte administratif**

Madame Laure GRANDEMANGE, adjointe aux finances, présente les résultats de la gestion 2013 du service de l'assainissement. Après avoir entendu ses explications et après délibération, le Conseil Municipal hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2013 du budget de l'assainissement qui se présente ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 207 938,64 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 225 183,78 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 17 245,14 €

Report de l'exercice N-1 : - 1957,76 €

Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : 15 287,38 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 92 756,29 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 94 210,81 €

Résultat d'investissement de l'exercice : 1 454,52 €

Report de l'exercice N-1 : 176 031,97 €

Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 177 486,49 €

- **Affectation du résultat 2013**

Le Conseil Municipal, prenant en considération le résultat de fonctionnement 2013, affecte celui-ci ainsi qu'il suit :

RF/002 = 15 287,38 €

RI/001 = 177 486,49 €

- **Compte de gestion 2013**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les chiffres du compte de gestion de l'exercice 2013, présentés par la Trésorerie rigoureusement équivalents à ceux du compte administratif 2013.

- **Budget 2014**

En préambule Monsieur JOMARD rappelle son exposé concernant les travaux nécessaires à la station d'épuration et la ligne de conduite du nouveau Conseil qui est de veiller à ne pas renforcer l'endettement et donne lecture du projet de délibération de subvention d'équilibre de 45 000 € au budget assainissement.

Le budget se décompose ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : équilibre à 271 447,66 €

Section d'investissement : équilibre à 384 451,89 €

Entendu l'exposé, le Conseil après en avoir délibéré vote le budget assainissement 2014 par : 21 voix pour et 6 contre

Et adopte la délibération accordant une subvention d'équilibre de 45 000 € au budget assainissement par 21 voix pour et 6 contre.

**5 – Budget forêt**

- **Compte administratif**

Madame Laure GRANDEMANGE, adjointe aux finances, présente les résultats de la gestion 2013 du service de la forêt. Le Conseil Municipal hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2013 du budget forêt qui se présente ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 567 132,67 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 709 142,96 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 142 010,29 €

Report de l'exercice N-1 : 5 954,74 €

Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : 147 965,03 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 21 783,29 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 4 672,00 €

Résultat d'investissement de l'exercice : - 17 111,29 €

Report de l'exercice N-1 : 19 495,90 €

Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 2 384,61 €

- **Affectation du résultat 2013**

Le Conseil Municipal, prenant en considération le résultat de fonctionnement 2013, affecte celui-ci ainsi qu'il suit :

RI/001 = 2 384,61 €

RF/002 = 147 965,03 €

- **Compte de gestion 2013**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les chiffres du compte de gestion de l'exercice 2013, présentés par la Trésorerie rigoureusement équivalents à ceux du compte administratif 2013.

- **Budget 2014.**

Entendu l'exposé, le Conseil après en avoir délibéré vote le budget Forêt 2014 à l'unanimité qui se décompose ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : équilibre à 423 465,00 €

Section d'investissement : équilibre à 67 585,00 €

## 6 – Budget chaufferie

- **Compte administratif**

Madame Laure GRANDEMANGE, adjointe aux finances, présente les résultats de la gestion 2013 du service de la chaufferie. Le Conseil Municipal hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2013 du budget chaufferie qui se présente ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 171 536,72 €

Recettes de fonctionnement de l'exercice : 172 619,28 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 1 082,56 €

Report de l'exercice N-1 : 26 050,45 €

Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : 27 133,01 €

Dépenses d'investissement de l'exercice : 30 443,14 €

Recettes d'investissement de l'exercice : 24 334,45 €

Résultat d'investissement de l'exercice : - 6 108,69 €

Report de l'exercice N-1 : - 1 531,48 €

Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : - 7 640,17 €

- **Affectation du résultat 2013**

Le Conseil Municipal, prenant en considération le résultat de fonctionnement 2013, affecte celui-ci ainsi qu'il suit :

RI/1068 = 9 065,46 €

DI/001 = 7 640,17 €

RF/002 = 18 067,55 €

- **Compte de gestion 2013**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les chiffres du compte de gestion de l'exercice 2013, présentés par la Trésorerie rigoureusement équivalents à ceux du compte administratif 2013.

- **Budget 2014.**

Entendu l'exposé le Conseil après en avoir délibéré vote le budget chaufferie 2014 à l'unanimité qui se décompose ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : équilibre à 196 904,93 €

Section d'investissement : équilibre à 36 576,08 €

Monsieur JOMARD indique à l'assemblée que les polices d'abonnement signées pour 10 ans par les abonnés de la chaufferie Bois arrivent à échéance fin octobre de cette année.

Monsieur le Maire remercie la coopération et l'investissement du service administratif et M. C DIDIER-LAURENT pour le budget forêt.

## **7 – Participations syndicales 2014**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les participations syndicales reprises ci-après :

- Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges : 103 342,62 €  
(participation non fiscalisée)  
Compte 6553
- Commission Syndicale des Biens Indivis de VAGNEY-SAPOIS : 2 974,59 €  
Compte 6554

## **8 – Vente de bois en forêt communale non soumise**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les ventes de bois ci-après :

- Lot de résineux pour un montant de 4 100 € HT à la scierie NOLOT de LE SYNDICAT
  - Bois scolytés : 11 m<sup>3</sup> 176 pour un montant de 315,83 € HT à la SARL PHILIBOIS de BELLEFONTAINE
- La recette sera imputée au budget Forêt article 7022.

## **9 – Subvention exceptionnelle pour la classe découverte**

Rappel : le 03 mars 2014 le Conseil Municipal a alloué une subvention exceptionnelle de 45 € par enfant pour la classe découverte des CM2 de l'école primaire des perce neige suite à un désengagement du Conseil Général.

Or, le Conseil Général vient d'informer les enseignantes qu'une subvention de 35 € par enfant serait allouée à la classe découverte.

Le Maire propose donc au vu de cette nouvelle information de revoir la subvention municipale. Une subvention de 10 € par enfant est votée à l'unanimité.

#### **10 – Composition des bureaux de vote**

Demande est faite aux conseillers pour assurer les permanences des bureaux de vote à l'occasion des prochaines élections européennes du Dimanche 25 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40

Vu pour publication et affichage

Le Maire de VAGNEY

Didier HOUOT